

## Arrêté n° 2024-01 portant désignation des enseignants-chercheurs du jury de l'examen d'entrée au CRFPA session 2024

- Vu** le code de l'éducation, notamment les articles L 613-1 et L 712-2,  
**Vu** le décret n°91-1197 du 27 novembre 1991 organisant la profession d'avocat, notamment l'article 53  
**Vu** les statuts de l'université CY Cergy Paris Université  
**Vu** l'élection, en date du 18 janvier 2023 de Monsieur Laurent GATINEAU, aux fonctions de président de l'université CY Cergy Paris Université  
**Vu** l'arrêté n°23-011 portant délégation de signature de Monsieur Laurent GATINEAU, président de l'université CY Cergy Paris Université, à Madame Nelly FERREIRA, doyenne de la faculté de droit

### Le **PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CY Cergy Paris** **Université** **Arrête**

**Article 1** : Conformément aux dispositions de l'article 53 du décret du 27 novembre 1991 susvisé, sont désignés membres du jury de l'examen d'entrée au CFRPA – session 2023 :

- **Les enseignants-chercheurs suivants** :

Présidente du jury : Madame Caroline PELLETIER, Professeur des universités

Membres titulaires :

Madame Caroline PELLETIER  
Monsieur Vidal SERFATY

Professeur des universités  
Maître de conférences

Membres suppléants :

Madame Isabelle MEYRAT  
Monsieur Pierre BOURDON

Maître de conférences  
Professeur des universités

**Article 2** : La doyenne de la faculté de droit et le secrétariat général de CY Cergy Paris Université sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Cergy, le 30 avril 2024

Pour le Président de CY Cergy Paris Université et  
par délégation,  
La doyenne de la faculté de droit

Nelly FERREIRA



Nelly FERREIRA  
Doyenne de la Faculté de Droit

**CY Cergy Paris Université**  
**Faculté de droit**  
33, boulevard du Port  
95011 CERGY-PONTOISE